



PL 200® Adhésif de construction pour cloison sèche et panneau (825 ml)

DESCRIPTION

Le PL 200® pour cloison sèche et panneau de LEPAGE® est un adhésif de qualité supérieure pour des projets de construction à l'intérieur et à l'extérieur comprenant des cloisons sèches. Sa formule a été spécifiquement conçue pour procurer un collage résistant à l'eau en formant un lien rapidement, et pour combler les irrégularités mineures des charpentes, en plus d'offrir une adhérence durable. Il permet de minimiser l'aspect inesthétique des marques laissées par les clous et les coups de Marteau.

Disponible sous:

N° d'article	Emballage	Format
1113121	Cartouche avec tube en carton	825 mL

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- À l'épreuve des intempéries et résistant à l'eau
- Réduction jusqu'à 50 % du nombre de clous et de dispositifs de fixation requis
- Propriétés de bouche-pores
- Force d'adhérence élevée

RECOMMANDÉ POUR

L'adhésif PL 200 de LePage adhère sur les cloisons sèches (panneaux de gypse), les panneaux, les boiseries, les contreplaqués et les montants métalliques. Il convient parfaitement pour coller des panneaux de gypse à des montants en bois ou métalliques, des panneaux de gypse stratifiés à des panneaux de gypse ou du béton, et des panneaux de gypse à des panneaux de bois. Pour de meilleurs résultats, une des deux surfaces doit être poreuse.

LIMITATIONS

- Ne pas utiliser pour lier deux substrats non poreux.
- Ne pas utiliser sur des panneaux de ciment.
- Ne pas utiliser sur le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP), le polytétrafluoroéthylène (PTFE) et le nylon.
- Ne pas utiliser sur les enceintes de baignoires, les panneaux en polystyrène ou en plastique ABS, ou les panneaux de mousse en polystyrène.
- Ne pas utiliser pour des applications en hauteur sans dispositifs de fixation mécaniques.
- Non recommandé pour des applications nécessitant une résistance à une température supérieure à 60 °C (140 °F).
- Ne pas utiliser dans des zones pouvant être en permanence immergées dans l'eau.
- Non adapté à une utilisation sur des panneaux de gypse recouvert de vinyle préfini.
- L'adhésif doit être complètement sec avant d'appliquer un composé d'étanchéité pour joints et de terminer les finitions du mur.
- Les conditions climatiques du chantier doivent être maintenues au minimum à 13 °C (55 °F) afin de limiter les effets de la température, de l'humidité, de la ventilation et de la teneur en humidité brute tout au long du processus d'installation et de finition.

COUVERTURE

Pour une cartouche de 825 ml :

- Un cordon de 6 mm (1/4 po) est extrudé sur environ 26 m (86 pieds)
- Un cordon de 9,5 mm (3/8 po) est extrudé sur environ 11,6 m (38 pieds)



FICHE TECHNIQUE

Révision : 01 Mars 2024
Remplace : 15 Mars 2015
Réf. n°: 223370

DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés physiques typiques à l'état humide			Propriétés typiques des applications	
<u>Couleur</u> :	Havane		<u>Température d'application</u> :	Appliquer et sécher dans une plage de températures allant de -7 °C (20 °F) à 38 °C (100 °F)
<u>Apparence</u> :	Liquide thixotrope		<u>Odeur</u> :	Solvant
<u>Base</u> :	Caoutchouc synthétique et résine		<u>Temps de repositionnement/ d'ouverture</u> :	30 minutes*
<u>Point d'inflammation</u> :	-6,11 °C (21 °F)	Norme ASTM D56	<u>Temps de dégazage (vaporisation instantanée)</u> :	2 à 5 minutes*
<u>Poids spécifique</u> :	1,20		<u>Temps de durcissement**</u> :	3 à 7 jours* à 25 °C (78 °F) avec une humidité relative de 50 %
<u>Teneur en COV</u> :	30 % en poids 380 g/l	CARB Règle 1168 de SCAQMD	<i>** Le temps de durcissement augmente considérablement à basse température et/ou dans des conditions environnementales humides</i>	
<u>Durée de conservation</u> :	18 mois à compter de la date de fabrication (non ouvert)		<u>Nettoyage</u> :	Nettoyer les résidus d'adhésif non séché avec une essence minérale. Gratter l'adhésif durci à l'aide d'un outil à arêtes vives tranchantes pour l'enlever.
<u>Explication du code de lot</u> :	AAJJJ AA = Deux derniers chiffres de l'année de fabrication JJJ = Jour de fabrication sur la base de 365 jours par an – Exemple : 23038 = Le 7 février 2023 est la date de fabrication.			

* La durée dépend de la température, de l'humidité, de la porosité du substrat et de la quantité d'adhésif utilisée

Propriétés de rendement typiques à l'état sec

<u>Couleur</u> :	Havane	<u>Température de service</u> :	-29 °C (-20 °F) jusqu'à 60 °C (140 °F)
<u>Consistance une fois sec</u> :	Matière solide ininflammable	<u>Peinturable</u> :	Oui, lorsque complètement sec
<u>Résistance à l'eau</u> :	Oui, lorsque complètement sec	<u>Spécifications</u> :	Conforme et supérieur à la norme ASTM C557

MODE D'EMPLOI

Outils généralement requis :

Couteau tout usage, pistolet à calfeutrer, outil pour percer le film de protection à l'intérieur de la cartouche, marteau, clous ou vis.

Mesures de sécurité :

Pour les applications à l'intérieur, un système de ventilation vers l'extérieur est requis pendant l'application et la polymérisation. Porter des gants. Se laver les mains après l'utilisation.

Préparation :

Appliquer et sécher dans une plage de températures allant de -7 °C (20 °F) à 38 °C (100 °F). Pour une meilleure performance, utiliser à température ambiante d'une pièce. Les surfaces doivent être propres, sèches et exemptes de gel, de graisse, de poussières ainsi que d'autres contaminants. Pour une adhérence maximale, les surfaces doivent être plates et rapprochées pour assurer un bon contact. Le béton nouvellement coulé doit avoir durci pendant une période de 28 jours avant d'appliquer l'adhésif. Les agents antiadhérents doivent être enlevés du béton coulé. Les surfaces peintes doivent être bien sèches et exemptes de peintures cloquées. Prédécouper et ajuster tous les matériaux avant d'appliquer l'adhésif. Couper la buse à un angle adéquat pour obtenir la taille de cordon souhaitée et percer le film de protection à l'intérieur.



MODE D'EMPLOI

Application :

Pose de panneaux :

Appliquer un cordon continu sur tous les tasseaux, les montants, ainsi que les sablières de comble et de chambrée. Poser les panneaux prémontés dans la bonne position. Suivre le processus de clouage pour les fixations adhésives prévu dans le manuel de la Gypsum Association. Pour l'installation de panneaux sur une cloison sèche, appliquer l'adhésif en zigzag à une distance de 2,5 cm (1 po) des bords verticaux de chaque côté et deux cordons verticaux espacés de 41 cm (16 po) au centre du panneau. Avant de clouer, retirer l'élément et laisser l'adhésif « respirer » pendant environ deux à cinq minutes. Réaligner le panneau et exercer une pression pour assurer un bon contact. Utiliser des dispositifs de fixation mécaniques en haut et en bas du panneau afin de le maintenir en place. Ne pas utiliser de panneaux gondolés, gauchis ou déformés. Tous les matériaux doivent être mis en place dans la position voulue et coller dans les 30 minutes suivant l'application de l'adhésif. Si le travail est retardé, enlever les excédents d'adhésif et recommencer l'application.

Montants en bois et métalliques :

Appliquer un cordon d'adhésif continu, d'un diamètre de 6 mm (1/4 po) à 9,5 mm (3/8 po), sur toutes les pièces de l'encadrement, en commençant à une distance de 10 cm (4 po) du bord supérieur et en terminant à une distance de 10 à 15 cm (4 ou 6 po) du bord inférieur de la zone où chaque panneau sera installé sur le montant. Appliquer parallèlement deux cordons d'adhésifs de 6 mm (1/4 po) sur les éléments contigus de l'encadrement à la jonction des joints. Poser le panneau de gypse dans la bonne position puis appuyer fermement pour le maintenir en place. Avant de clouer, retirer l'élément et laisser l'adhésif « respirer » pendant environ deux à cinq minutes. Réaligner le panneau et exercer une pression pour assurer un bon contact. Utiliser uniquement des panneaux plats. Ne pas utiliser de panneaux gondolés, gauchis ou déformés. Suivre le processus de clouage pour les fixations adhésives prévu dans le manuel de la Gypsum Association. Pour les applications sur les murs et les plafonds, utiliser des dispositifs de fixation tout autour du périmètre à une distance de 40 cm (16 po) centre à centre. Des fixations ne sont pas nécessaires dans le champ pour la construction de murs, à moins que ceux-ci ne présentent certaines déformations.

Pose de panneaux de gypse stratifiés :

Appliquer un cordon d'adhésif, d'un diamètre de 6 mm (1/4 po) à 9,5 mm (3/8 po), en zigzag sur une distance de 30 cm (12 po) centre à centre, sur la sous-couche ou la structure fixée. Poser les panneaux dans la bonne position et les presser fermement sur la surface à coller. Avant de clouer, retirer l'élément et laisser l'adhésif « respirer » pendant environ deux à cinq minutes. Réaligner le panneau et exercer une pression pour assurer un bon contact. Suivre les processus de fixation recommandés dans le tableau n° 47-H du Uniform Building Code (code du bâtiment uniforme) pour les constructions à deux couches ou consulter le manuel de la Gypsum Association (GA-201) pour les constructions multicouches. Les fourrures sont recommandées pour les applications à couche unique sur les murs en béton. Le béton doit avoir durci pendant au minimum 28 jours et être exempt d'agents antiadhérents avant d'appliquer l'adhésif. L'utilisation de dispositifs de fixation mécanique permanents est nécessaire, comme pour les applications sur des montants en bois ou métalliques. Des fixations sont recommandées dans les champs.

Nettoyage :

Nettoyer les outils et enlever immédiatement les résidus d'adhésif non polymérisés avec une essence minérale. L'adhésif durci peut être soigneusement découpé pour être enlevé à l'aide d'un outil tranchant.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

LE GEL N'ENDOMMAGE PAS LE PRODUIT. Pour obtenir de meilleurs résultats, stocker dans un endroit sec et frais, à $21^{\circ}\text{C} \pm 5^{\circ}\text{C}$ ($70^{\circ}\text{F} \pm 5^{\circ}\text{F}$). Conserver à l'écart des sources de chaleur, de flammes ou d'étincelles. Déposer le produit non désiré dans une installation de transfert agréée pour les déchets ménagers spéciaux. Le matériau durci peut être jeté avec les débris.

MESURES DE PRÉCAUTION SUR L'ÉTIQUETAGE

DANGER. POISON. INFLAMMABLE. LE CONTENU PEUT ÊTRE NOCIF. LE CONTENU PEUT PRENDRE FEU. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les habits. Ne pas fumer. Ne pas respirer les émanations. Ne pas avaler. Utiliser seulement dans un espace bien aéré. Tenir loin des flammes, comme une veilleuse, et de tout objet qui émet des étincelles, comme un moteur électrique. Porter des gants résistants aux produits chimiques. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux ou avec la peau, bien rincer à l'eau. En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais.

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS) pour obtenir de plus amples renseignements.



FICHE TECHNIQUE

Révision : 01 Mars 2024
Remplace : 15 Mars 2015
Réf. n°: 223370

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations et recommandations contenues dans la présente reposent sur nos recherches et sont considérées comme exactes, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée ni ne devrait être inférée. Henkel recommande aux acheteurs et aux utilisateurs de tester les produits afin de déterminer l'acceptabilité de leur qualité et de leur adéquation à l'utilisation prévue. Toutes les applications d'adhésif et de scellant doivent être testées dans des conditions d'utilisation simulées ou réelles afin de s'assurer que l'adhésif ou le scellant satisfait ou dépasse toutes les spécifications requises pour le projet. Les conditions d'assemblage pouvant être déterminantes pour le rendement de l'adhésif et du scellant, il est également recommandé d'effectuer les tests sur des échantillons assemblés dans des conditions de production simulées ou réelles. Rien de ce qui est contenu dans le présent document ne doit être interprété comme impliquant l'inexistence de tout brevet pertinent ou comme constituant une permission, une incitation ou une recommandation de pratiquer toute invention couverte par un brevet, sans l'autorisation du propriétaire du brevet.

GARANTIE LIMITÉE

Ce produit est garanti par Henkel Corporation comme étant exempt de défauts matériels lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions. La seule obligation de Henkel sera, à sa discrétion, de remplacer ou de rembourser le prix d'achat du produit prouvé défectueux. Henkel n'offre aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris les garanties de COMMERCIALISATION et d'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER et ne sera pas responsable des dommages indirects ou accessoires. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, qui varient d'une province à l'autre. Pour obtenir de l'aide concernant la garantie, contactez Henkel au 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, HE.



La marque LePage® fait partie de la famille des marques de Henkel. Fondée en 1876, Henkel est un chef de file mondial dans les secteurs de la consommation et de l'industrie. Henkel opère dans le monde entier avec des marques et des technologies de pointe dans trois secteurs d'activité : Lessives et produits d'entretien, Soins de beauté et Technologies adhésives.

Henkel Canada Corporation - Siège social des adhésifs professionnels et grand public - Mississauga, ON L5N 6C3
www.henkelna.com



Pour de l'assistance technique, composez le : 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, HE
www.lepage.ca